



Le bilan de compétences

Ça sert à quoi ? C'est pour qui ? Ça se passe comment ? Ça dure combien de temps ?
Puis-je en bénéficier ? Comment le financer ? Est-ce que ça marche vraiment ?...



Pour me solliciter
06 86 88 81 95

Helene Orzech - Psychologue du travail



Au carrefour de la vie professionnelle et de la vie personnelle, savant mélange d'introspection et d'action, chaque bilan de compétences est singulier. Pas étonnant dans ces conditions que cette expérience semble parfois auréolée de mystère. Vous en avez entendu parler, mais vous vous demandez comment cela pourrait fonctionner avec vous ?

Généralement vous vous interrogez sur les modalités et la durée, le financement, les aspects pratiques. Mais vous vous demandez aussi de quelle disponibilité et de quel degré d'investissement vous devrez faire preuve. Sans compter que vous avez besoin dans le même temps d'évaluer le savoir-faire de votre consultant ! Ces questions sont légitimes. Je vous encourage à être ambitieux(se) quant à vos attentes.

En réalité, si les parcours sont uniques, nos méthodologies, elles, sont sûres et nos résultats éprouvés. Je mets à votre disposition une méthodologie et des ressources qui répondent à une haute exigence de performance, de fiabilité, et sont constamment vérifiées, dans un souci d'amélioration continue.

Ce guide contient la plupart des informations utiles avant de vous engager.

Chaque bilan de compétences débute par un entretien, au cours duquel nous préciserons ensemble les contours de l'accompagnement personnalisé dont vous bénéficierez. Lors de cet entretien, je vous encourage à me faire part de vos doutes et de vos attentes, à me poser toutes les questions que vous souhaitez, et à co-construire le programme qui vous sera le plus favorable.



Table des matières

Page 4-5	Une prestation strictement encadrée
Pages 6-8	Dans quel(s) but(s) effectuer un bilan de compétences ?
Page 9	A qui s'adresse un bilan de compétences ?
Page 10	Y a-t-il un pré-requis pour pouvoir effectuer un bilan de compétences ?
Page 11-12	Vous êtes en situation de handicap
Page 13	Quelques repères
Page 14-20	Programme-type
Page 21	Accompagnement-type
Page 22	Méthodes et outils
Page 23	Des modules adaptés à votre profil et à vos besoins
Page 24	Moyens logistiques
Page 25	Locaux
Page 26-28	Financement de votre bilan de compétences
Page 29	Conditions tarifaires - Modalités
Page 30	Confidentialité
Page 31	Ma proposition
Page 32-33	Mes garanties
Page 34	Qui suis-je ?
Page 35	Mes champs de compétences
Page 36	Pourquoi me choisir ?
Page 37	Indicateurs de performance
Page 38-40	Où me trouver ?
Page 41-42	Annexe – Engagements déontologiques



Contrairement à certaines idées reçues, le dispositif du bilan de compétences n'est pas une simple prestation.

Le bilan de compétences est régi depuis 1991 par le Code du travail, il est encadré par plusieurs textes juridiques visant à protéger le bénéficiaire, à normaliser la qualité et à assurer la personnalisation du service rendu.

Mes accompagnements sont structurés de telle sorte qu'ils respectent scrupuleusement le cadre prévu par la législation. Les informations relatives à ce cadre sont incluses à la convention de prestation.

En résumé ces normes prévoient :

- > Un accompagnement exclusivement **individuel**
- > Une **information** complète sur le dispositif
- > La **personnalisation** du programme selon votre besoin
- > La vérification au préalable de **l'adéquation entre vos attentes et le dispositif**
- > La **confidentialité** de nos échanges et de nos conclusions
- > L'assurance de votre **liberté** et de votre **volonté personnelle** dans cette démarche
- > La **durée** et la **méthodologie** de notre accompagnement (24 heures, organisé en 3 phases, répartition sur 2 à 4 mois)

...



Une prestation strictement encadrée

(suite)

- > L'obligation pour notre centre de bilans de compétences de se soumettre à différents contrôles
 - Procédure d'**habilitation** par les Opcos
 - **Certification qualité** des prestations et conditions d'exercice
 - **Qualification des consultants** affectés à la conduite des bilans de compétences
- > Le respect des normes juridiques spécifiques en vigueur pour nos **devis et conventions**

Outre le respect des normes et obligations prévues, je vous accompagne toujours dans vos **démarches administratives** afin de vous garantir d'obtenir le **financement de votre bilan de compétences**.

Helene Orzech - Psychologue du travail



Dans quel(s) but(s) effectuer un bilan de compétences ?

Elaborer un projet réaliste et réalisable

- > Pour **faire le point** sur son parcours professionnel.
- > Pour **donner un nouveau sens** à son activité professionnelle.
- > Pour **analyser ses aptitudes, ses compétences** personnelles et professionnelles, **ses motivations**.
- > Pour **repérer ses potentiels** et ses compétences pas ou peu utilisées, ses motivations, ses valeurs, et ses centres d'intérêt.
- > Pour identifier et mieux **valoriser ses savoir-faire**.
- > Pour anticiper, **initier un changement**.
- > Pour **être soutenu dans une démarche de transformation** de sa vie professionnelle.
- > Pour **faire le point** sur ses compétences professionnelles et personnelles.
- > Dans le cadre d'un **reclassement**.
- > Pour **dynamiser** sa carrière.
- > Pour **maîtriser** son évolution de carrière.
- > Pour **définir une stratégie** d'évolution professionnelle.
- > En cas de volonté de **repositionnement interne ou externe**.
- > Pour **définir ou valider un projet** professionnel.



Dans quel(s) but(s) effectuer un bilan de compétences ?

(suite)

- > Pour valider une **réorientation professionnelle**.
- > Pour valider un projet de **reconversion professionnelle**.
- > Pour **rebondir après un handicap** apparu au cours de sa carrière.
- > Pour faire le point sur ses possibilités en **cas d'accident ou de maladie professionnelle**.
- > Avant d'envisager un **projet de formation**.
- > Avant d'envisager une démarche de **validation des acquis de l'expérience** (VAE).
- > Pour **devenir consultant indépendant**, pour réfléchir à une **création d'entreprise**.



Dans quel(s) but(s) effectuer un bilan de compétences ?

Un projet, des projets,...

On entend par projet professionnel un poste, un métier ou une fonction en cohérence avec vos aspirations et vos compétences, qui constitue un objectif réaliste et réalisable, ayant fait l'objet d'un plan d'action stratégique, basé sur des recherches documentaires et des enquêtes de terrain, laissant apparaître vos atouts et les axes que vous devrez développer. Un projet professionnel se traduit par une action qui vous mène concrètement vers une nouvelle situation professionnelle.



A qui s'adresse le bilan de compétences ?

J'accompagne tous types de publics, ayant la volonté d'élaborer un projet professionnel, et ce quel que soit leur situation professionnelle :

- > Ouvrier, Employé, Agent de maîtrise, Cadre, Cadre supérieur
- > Salarié, Non salarié
- > Demandeur d'emploi
- > Tous types de secteur économique
- > Tous types de niveaux d'étude
- > A partir de 5 ans d'expérience professionnelle

Helene Orzech - Psychologue du travail



Y a-t-il un pré-requis pour pouvoir effectuer un bilan de compétences ?

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour effectuer un bilan de compétences.

Les seules conditions de la bonne réalisation du bilan de compétences sont :

- > La **libre volonté** dans votre démarche
- > Votre **disponibilité** (16 heures d'entretien et 8 heures de recherches personnelles au minimum).

Si vous pensez rencontrer une difficulté pour envisager d'effectuer un bilan de compétences, **n'hésitez pas à me consulter.**

- Langue française mal maîtrisée
- Manque de disponibilités
- Problème de financement
- En situation de handicap
- Autre,...

Helene Orzech - Psychologue du travail



Vous êtes en situation de handicap ?

Dispositif d'accompagnement

Quel que soit votre handicap, je m'attache à proposer les mêmes accompagnements pour tous les bilans de compétences, afin de lutter contre toutes formes de discrimination.

Vous me faites part de votre difficulté, je fais mon possible pour adapter les modalités de notre accompagnement à vos besoins. Je vous propose une solution pratique adaptée en cas de handicap lié à l'ouïe, la vue, la motricité, la gestion du temps, etc. (par exemple, location de téléagrandisseur, logiciel de synthèse vocale, clavier spécifique, supports ergonomiques, adaptation du temps des entretiens et de la durée du bilan de compétences...)

Accès handicapés

L'immeuble est aux dernières normes de sécurité et d'accessibilité. Vous pouvez accéder à mon cabinet soit par l'accès piétons soit par l'accès parking souterrain (accès réservé aux publics porteurs de handicap sur demande préalable). Si une aide humaine est nécessaire, vous pouvez la demander par un interphone.

...

Helene Orzech - Psychologue du travail



Vous êtes en situation de handicap ?

(suite)

Qualification, réseau associatif, national et local

Je vous aiderai à élaborer un projet conforme à vos capacités ou vos handicaps.

Vous serez aidé dans vos recherches via des portails spécifiques.

Je vous oriente parmi notre réseau de partenaires.

J'ai suivi les formations spécifiques suivantes :

- Système de formation professionnelle : acteurs, dispositifs et financement
- Maîtriser et légitimer son rôle de référent handicap

Financement et mesures de compensation du handicap

Consultez :

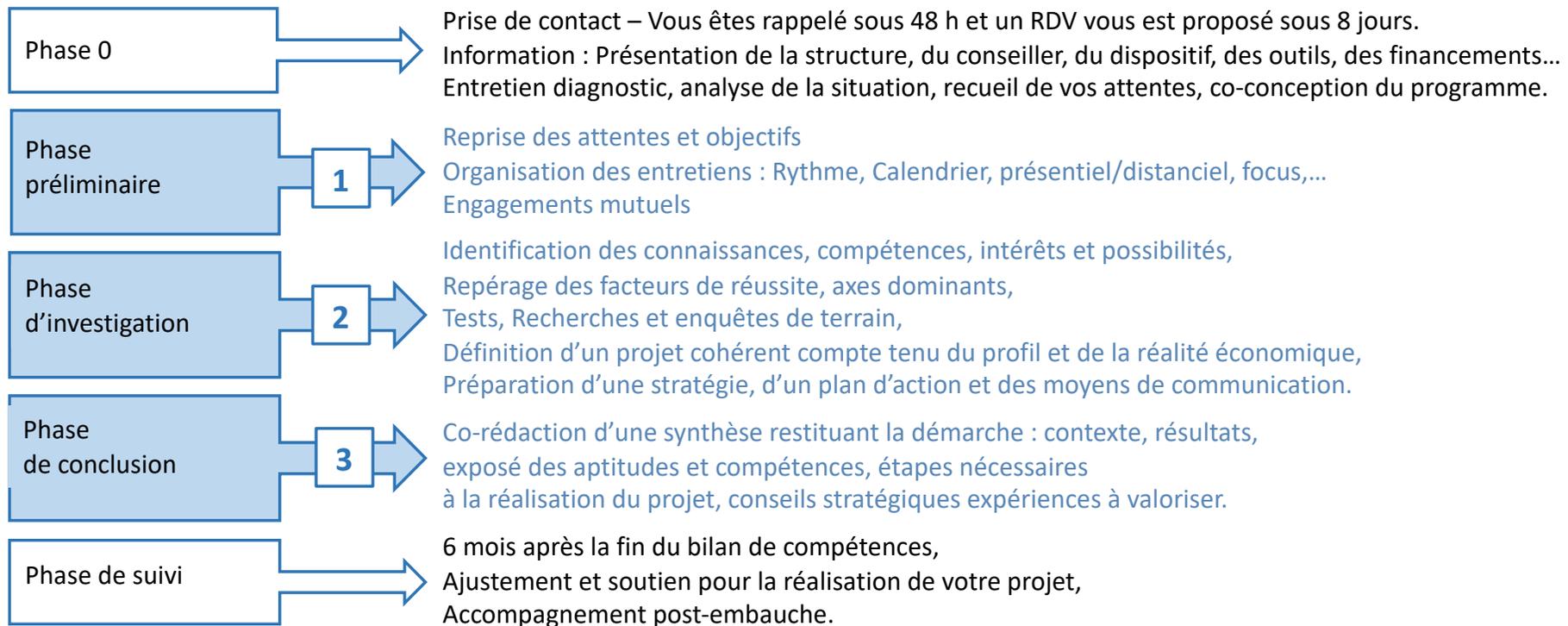
<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/formation-professionnelle/le-financement-des-formations>

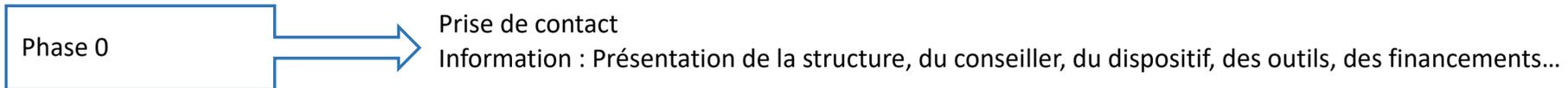
<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/emploi-et-handicap/emploi-accompagne>

Helene Orzech - Psychologue du travail



Notre accompagnement s'organise selon **3 phases** et un **suivi post-bilan**





Entretien-Découverte

Tout accompagnement débute par un rendez-vous gratuit et sans engagement de votre part ;

L'objectif lors de ce rendez-vous ? Vous informer, vous donner tous les éléments nécessaires avant votre prise de décision. Vous êtes reçu au cabinet ou en visioconférence. Durant cet entretien, qui dure de 0h45 à 1h30, je vous présente mon cabinet, ma philosophie, les contours du dispositif, et vous me faites part de **vos attentes** et de vos motivations pour entamer cette démarche.

Nous réfléchissons ensemble au **programme d'entretiens** et aux outils qui vous seraient les plus favorables. Je vous présente le **livret de progression** qui vous suivra tout au long de l'accompagnement. Nous faisons le point sur **les modalités et le financement** dont vous pouvez bénéficier.

Vous recevez une **plaquette de présentation**.

Nous faisons connaissance. **Je vous accompagnerai tout au long de votre bilan de compétences**. Cela vous permet d'avoir un aperçu des séances de travail que nous mènerons ensemble.

...



(suite)

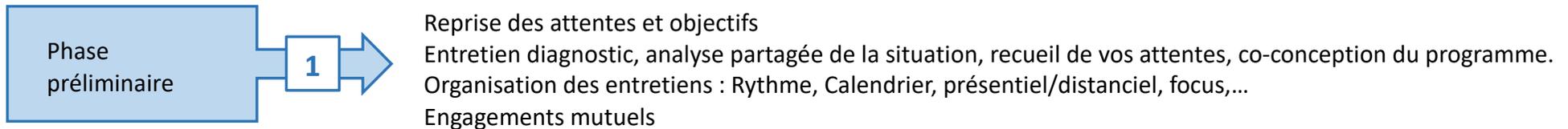
Documents contractuels

Je vous remets nos différents engagements contractuels et déontologiques :

- Contrat d'engagement réciproque à signer conjointement
- Convention à signer conjointement
- Charte qualité France Energie Emploi
- Charte d'engagement spécifique aux prestations d'accompagnement au projet professionnel et de bilans de compétences
- Cadre juridique du bilan de compétences
- Conditions générales de vente
- Règlement intérieur

Inscription CPF ou autre financement

Si vous le souhaitez, Je vous aide à **compléter votre demande de prise en charge financière.**



Au cours de cette première séance, nous réalisons ensemble un **entretien-diagnostic**, je vous aide à **préciser vos attentes** afin **d'adapter votre programme** à vos besoins spécifiques et de vous **proposer les outils** les plus performants. Un document sous forme de fiche-résumé synthétise les propos échangés lors de cet entretien.

Votre conseiller vous remet un **livret de progression** contenant les outils méthodologiques et supports de réflexion les plus adaptés à vos objectifs.

Lors du premier entretien, nous **précisons le calendrier des séances** à venir et établissons conjointement un planning prévisionnel de 8 à 12 séances de travail, selon vos disponibilités. Au total vous bénéficierez de **16 heures d'entretien en face à face** et devrez consacrer au minimum **8 heures à des travaux et recherches personnelles**.

Ensemble nous formalisons votre **volonté d'engagement** concernant les entretiens, recherches et enquêtes que vous aurez à mener durant le bilan de compétences.

Je vous donne mes **coordonnées email et téléphone** pour faciliter nos échanges.

Le bilan de compétences peut débuter.

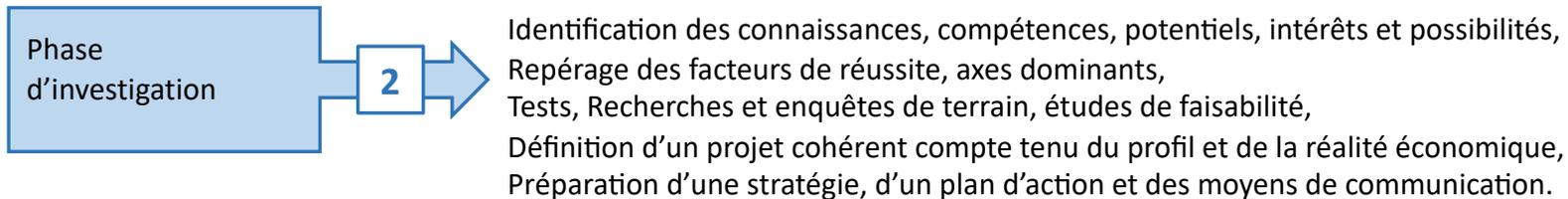


Phase
d'investigation

2

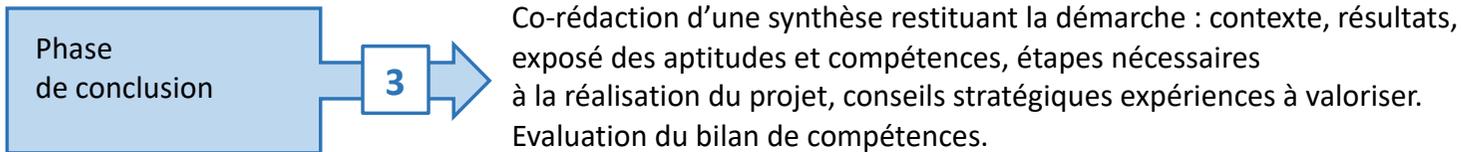
Identification des connaissances, compétences, potentiels, intérêts et possibilités,
Repérage des facteurs de réussite, axes dominants,
Tests, Recherches et enquêtes de terrain, études de faisabilité,
Définition d'un projet cohérent compte tenu du profil et de la réalité économique,
Préparation d'une stratégie, d'un plan d'action et des moyens de communication.

- La première étape des investigations vise à définir ce qui vous distingue, en termes de compétences et de potentiels, mais aussi en termes de motivations et de valeurs. Cette étape comprend des tests psychométriques sélectionnés pour leurs intérêts dans la sphère du travail, afin de vous fournir une vision objective de **votre profil professionnel**. Dans certains cas, il est possible de revenir sur un ou plusieurs **événements de votre histoire professionnelle** méritant d'être analysés.
- La deuxième étape des investigations est consacrée à l'élaboration d'un **projet professionnel réaliste et réalisable**. Souvent, à ce stade, un ou plusieurs projets émergent spontanément. Dans le cas contraire, notre expérience et nos méthodologies vous aideront dans cette étape.



(suite)

- Durant la troisième étape des investigations, vous serez amené (e) à préciser votre projet en le validant sur le terrain : **réseau, interlocuteurs experts, documentation, enquête métier, contexte socioéconomique** etc. Cette étape requiert un véritable investissement personnel et conditionne la réussite de votre bilan de compétences. Nous vous accompagnons dans cette étape en vous préparant à vos démarches. Grâce aux résultats obtenus sur le terrain, nous définissons ensemble la meilleure stratégie pour réussir dans votre projet.
- La quatrième partie des investigations est consacrée à la **mise en œuvre** de votre projet : mobilité interne, recherche d'emploi, recherche de formation, création d'entreprise, etc. Lors de cette étape, nous vous aidons dans la réalisation des outils de communication qui vous sont utiles pour réaliser votre projet : **CV, lettre, préparation à un entretien, pitch, réseau, dossier de motivation pour une formation,...**



La dernière phase du bilan de compétences est consacrée à l'élaboration d'une **synthèse** retraçant les étapes ayant conduit à votre prise de décision, et à l'intégration de vos observations dans ce document.

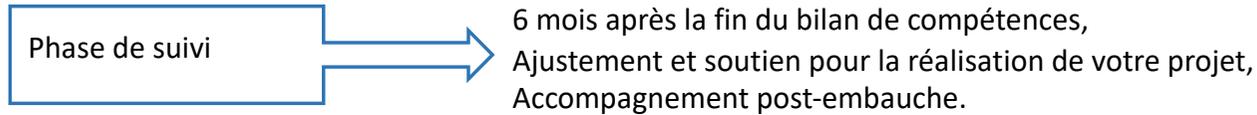
C'est l'occasion de revenir sur le **plan d'action restant à accomplir** et de fixer les principaux repères d'une **feuille de route**.

Nous complétons et signons conjointement votre **attestation de présence**.

Ensemble nous convenons d'une date prévisionnelle pour **faire le point 6 mois plus tard**.

A l'issue du bilan de compétences, vous **évaluerez votre degré de satisfaction** par rapport à la qualité de l'accompagnement dont vous avez bénéficié, au moyen d'un questionnaire en ligne que vous vous adressons.

IMPORTANT : *Le bénéficiaire et le conseiller sont les seuls détenteurs de la synthèse du bilan de compétences. Le conseiller est tenu au secret professionnel. En aucun cas les informations sont adressées à une tierce personne, employeur ou autre. Seul le bénéficiaire peut s'il le souhaite, transmettre des informations à une tierce personne.*



A la date prévue lors de la phase de conclusion de votre bilan de compétences, nous ferons le point afin de vous aider à ajuster votre projet si celui-ci n'a pas encore abouti, ou si vous ressentez le besoin d'être aidé dans vos nouvelles missions.

Chaque année par la suite, vous serez sollicité (e) afin de m'informer des changements intervenus dans votre carrière professionnelle.



Accompagnement-type

		Semaine	
Prise de contact Expression des besoins, Information sur le dispositif ; Présentation du consultant et du centre de bilan de compétences ;	Entretien sans engagement		0h45 - 1h30 (offert)
Entretien préliminaire Présentation des besoins, objectifs et engagement du salarié, Analyse partagée de la situation, co-construction du programme, Organisation personnalisée du bilan de compétences, Etablissement du calendrier des séances, Contractualisation de l'engagement du salarié et des parties (prestataire, organisme paritaire ou employeur).	Entretien	S 1	1 h
2ème phase : Investigation (à répartir dans le planning selon le rythme du bénéficiaire) Connaissance de soi et de ses aspirations, Analyse approfondie de la situation actuelle et des attentes du salarié, Etude du parcours professionnel et extra-professionnel, Mise en évidence du portefeuille de compétences en termes de savoir-faire, connaissances et caractéristiques personnelles, Synthèse des compétences, des éléments dominants, des facteurs de réussite, Définition des axes dominants parmi les motivations, valeurs et intérêts du bénéficiaire, à partir des entretiens et des résultats aux questionnaires et tests, Repérage des axes d'orientation, Définition des pistes professionnelles, Elaboration d'un ou plusieurs projets, Recherche documentaire en fonction des projets : fiches métiers, secteurs d'activités, sites internet sur métiers, formation (modules et organismes), démarche V.A.E. portage salarial, création d'entreprise, etc., Recherches de terrain et enquêtes métier, Etude de faisabilité du projet par la confrontation à la réalité du monde du travail Mise en œuvre du projet	Entretien	S 2	2 h
	Entretien	S 3	1 h
	Tests-passation		1 h
	Tests-résultats		1 h
	Entretien	S 4	1 h
	Entretien	S 5	2 h
	Recherches personnelles	S 6-7	2 h
	Entretien	S 8	2 h
	Recherches personnelles	S 9-10	2 h
	Entretien	S 11	2 h
	Recherches personnelles	S 12-13	2 h
	Entretien	S 14	2 h
	Recherches personnelles	S 15-16	2 h
3ème phase : Finalisation du projet et Conclusion Définition du plan d'action concret à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs retenus. Restitution du document de synthèse : remise, commentaire et finalisation en accord avec le bénéficiaire	Entretien	S 17	1 h
Après Entretien de suivi 6 mois après la phase de conclusion (période à confirmer lors de l'entretien précédent)	Entretien de suivi	S 43	1-2h (offert)
			24



Modalités du parcours

Je vous propose un **parcours sur mesure**. Les méthodes et outils sont choisis en fonction de votre situation, de vos besoins, du projet envisagé. Après avoir **précisé avec vous les objectifs** de votre bilan de compétences, nous sélectionnerons les outils les plus adaptés à votre cas personnel.

- > Conduite **d'entretiens individuels** visant à faire émerger les éléments différenciants
- > Passation de **tests psychométriques** et échanges autour de leur restitution : IRMR, QVP, EAE-T (intérêts professionnels, valeurs, personnalité, aptitudes, profils professionnels)
- > Remise d'un **livret de progression personnalisé** contenant divers supports méthodologiques et modèles d'analyse, afin de soutenir vos pistes de réflexion.
- > **Formation, documentation**, sites Internet spécialisés, vidéos professionnelles : Méthodologie de recherches, méthodologie d'enquêtes professionnelles, documentation spécifique (métiers, recherche d'emploi, VAE, création d'entreprise,...), réseaux, réseaux sociaux, presse généraliste et économique,...
- > **5 bureaux fermés** assurant la confidentialité, **1 salle de réunion, des espaces de travail équipés** d'ordinateurs, imprimantes, postes téléphoniques, salles de recherches à votre disposition durant l'accompagnement, sur demande, en dehors des temps de rendez-vous.



Des modules adaptés à votre profil et à vos besoins

Parcours à la carte

- Bien me connaître et faire le point sur mes motivations
- Elaborer une stratégie pour évoluer dans mon entreprise
- Valider un projet d'évolution professionnelle
- Valider un projet de création d'entreprise
- Valider un projet de formation
- Rechercher mon premier emploi
- Identifier et valoriser mes compétences
- Valoriser mon travail pour progresser dans mon entreprise
- Valoriser mon image
- Adapter ma communication pour convaincre
- Construire ma recherche d'emploi en mode projet
- Réaliser un CV performant
- Rédiger une lettre de motivation efficace
- Me présenter sur les réseaux sociaux professionnels
- Préparer ma candidature pour une offre d'emploi
- Créer et développer un réseau dans une recherche d'emploi
- Réussir mon entretien d'embauche
- Préparer un dossier de motivation pour une formation
- Rebondir après un problème de santé
- Soutien psychologique, rebondir après un burn-out
- Consultation souffrance au travail
- Gestion du stress au travail



Un accès pratique et facile pour les Parisiens et Franciliens

Mon cabinet est situé en proche périphérie parisienne, au pied de la station RATP Val de Fontenay, desservie par les RER A et E, et par une gare centrale de bus. Les locaux sont situés à 15 mn de Paris centre (Châtelet, Saint-Lazare) et 10 mn des Gares du Nord (Magenta) et de Lyon.

Quel que soit le lieu de résidence ou de travail des bénéficiaires concernés, ils peuvent ainsi profiter, en peu de temps, d'excellentes conditions d'accueil.

Au plan matériel

Les bénéficiaires disposent de conditions particulièrement propices à une démarche professionnelle.

Je mets à disposition **5 bureaux fermés et 1 salle de réunion** assurant la confidentialité pour la tenue des entretiens individuels.

Je propose, sur réservation préalable, **l'usage de plusieurs bureaux équipés**, individuels ou partagés à deux. Les bureaux sont équipés de : Téléphone, Ordinateur équipé Internet et pack office, Imprimante, photocopieur, liaison wi-fi, centre de documentation en libre accès, envoi de courrier, fontaine à eau fraîche, boissons chaudes, accès rapide à un centre commercial à 5mn à pied, notamment pour les repas.



Nos locaux



Helene Orzech - Psychologue du travail



A Je travaille => Je cumule des DROITS

DROITS = FINANCEMENT POSSIBLE

- Soit Mobilisation simple du [compte CPF](#)
- Soit Mobilisation [sur dossier auprès de mon Opcv de référence \(éventuellement via mon employeur\)](#)

Je suis habilitée à recevoir directement le paiement de votre accompagnement par les organismes collecteurs tels que le CPF ou les Opcos (par l'intermédiaire de votre employeur lorsque celui-ci fait l'avance des fonds).

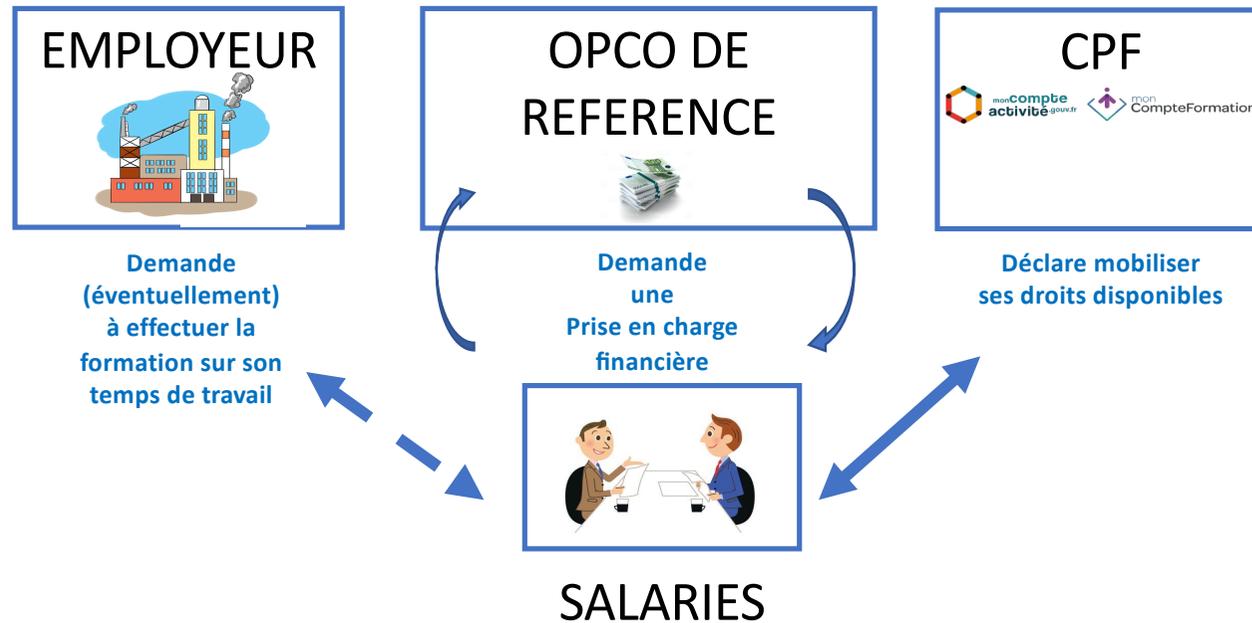
Pour vous, **la prise en charge est intégrale** à la seule condition que vous ayez cumulé des **droits suffisants**.

Je vous conseille pour choisir le meilleur mode de financement selon votre situation. Je vous accompagne dans les démarches administratives pour constituer votre demande de financement.

Si vous n'êtes éligible à aucun financement, par exemple si vous êtes étudiant (accompagnement dans le cadre de votre orientation professionnelle, recherche de stage, stratégie de recherche de 1^{er} emploi,...) ou Salarié ne remplissant pas les conditions requises par les organismes financeurs (carrière courte, épuisement de votre CPF, travail à l'étranger, expérience non reconnue ou non déclarée) ou encore travailleur non salarié,... Je reste à votre disposition pour étudier d'autres possibilités d'accompagnement ou de financement et mettre mon expérience à votre service à des tarifs étudiés, au titre de la solidarité, et avec des facilités de paiement.



B J'ai besoin d'une formation ou d'un accompagnement => Je demande son **FINANCEMENT**



Opc : Opérateur de Compétences, organisme désigné par l'Etat ayant pour mission (entre autres) de financer les formations.



Procédure pour obtenir un financement via le CPF

1/ Je recherche l'état de [MES DROITS SUR MONCOMPTEFORMATION.GOUV](#)

2/ Je choisis mon [ORGANISME DE FORMATION HABILITE](#) qui me fournit un [DEVIS/PROGRAMME](#)

3-1/ A partir du lien hypertexte fourni par Helene Orzech, je déclare mon souhait de [MOBILISER MES DROITS SUR MONCOMPTEFORMATION.GOUV](#). (non accessible aux salariés de la Fonction publique)

Je peux débiter mon bilan de compétences [SOUS 15 JOURS](#).

3-2/ Je demande à [MON EMPLOYEUR DE FINANCER MON BILAN DE COMPETENCES](#).

Celui-ci signe le devis fourni par Helene Orzech. Je peux débiter mon bilan de compétences [IMMEDIATEMENT](#).

3-3/ Je demande à [POLE EMPLOI DE FINANCER MON BILAN DE COMPETENCES](#).

Celui-ci signe le devis dématérialisé transmis par Helene Orzech.

Je peux débiter mon bilan de compétences lorsque Pole Emploi valide le devis (en moyenne 1 mois).

3-4/ Je recherche [MON OPCA/OPCO DE REFERENCE](#) et [SES MODALITES DE FINANCEMENT](#), je fais une [DEMANDE DE PRISE EN CHARGE](#),

je débute mon bilan de compétences lorsque je reçois [MON ACCORD DE PRISE EN CHARGE](#).

Helene Orzech - Psychologue du travail



Le coût d'un bilan de compétences est de **2292,00 euros**.

Il s'effectue en face à face selon les modalités suivantes :

- En présentiel
- A Distance (visioconférence Zoom, Google Meet, Teams...)
- Hybride (mixte Présentiel/A distance)

Je suis toujours disponible en priorité en présentiel.

Selon vos besoins spécifiques et à votre demande, nous passons à distance à des horaires tardifs, problème de trajet, manque de disponibilités etc.

Le rythme et le calendrier est adapté à votre capacité de progression et à vos besoins.

Nous répartissons les temps de séances afin que vous en tiriez le meilleur profit.



IMPORTANT

Le dispositif prévoit une parfaite confidentialité des échanges.

En tant que psychologue, je respecte le code de déontologie qui prévoit le respect du secret professionnel.

Vous n'êtes pas tenu(e) **d'informer votre employeur** de votre démarche.

Si vous optez pour le financement dans le cadre du CPF, et que vous effectuez votre bilan de compétences en dehors de vos heures de travail, votre employeur n'en sera en aucun cas informé.



Ma proposition

Une expérience et un savoir-faire reconnus par un grand nombre de bénéficiaires et d'entreprise d'envergure locale, nationale, et internationale.

Un titre de psychologue du travail pour vous accompagner dans un travail de réflexion sur votre projet professionnel et favoriser votre réussite et vos projets d'évolution.

Un accompagnement attentionné **soucieux de votre spécificité**, vos atouts, vos freins, pour vous aider à élaborer un projet personnalisé, conforme à vos motivations profondes et aux réalités du terrain économique.

Une **méthodologie et des outils à la carte** pour valoriser vos compétences personnelles et professionnelles, et vous soutenir dans vos prises de décision.

Une expertise du management des risques psychosociaux et de la **prévention du burn-out** par le coaching individuel ou collectif et par la médiation.

La garantie du **secret professionnel**, dans le plus pur respect du code déontologique et d'une **charte de qualité et de confidentialité**.

Une accueil réactif et une écoute active dès le premier contact, pour vous informer et vous guider dans votre démarche ; un **premier entretien gratuit et sans engagement** pour définir vos objectifs.



Mes garanties

Un **agrément Centre de formation professionnelle** et une **habilitation Centre de bilans de compétences** grâce à la pertinence et à la fiabilité de nos méthodes pour vous garantir un **financement intégral**.

Des **locaux confortables**, 5 bureaux fermés et une 1 salle de réunion, idéalement situés **au pied s'une station de la RATP**.

Un accompagnement **attentionné** soucieux de **vos spécificité, vos atouts, vos freins**, pour vous aider à élaborer un **projet personnalisé**, conforme à vos **motivations profondes** et aux réalités du **terrain économique**.

Une **méthodologie** et des **outils personnalisés** pour **valoriser** vos **compétences personnelles et professionnelles**, et vous soutenir dans vos **prises de décision**.

Un **accueil réactif** et une **écoute active** dès le premier contact, pour vous informer et vous guider dans votre démarche ; un premier entretien **gratuit et sans engagement** pour définir vos objectifs.

Une conseillère psychologue du travail experte dans les métiers de l'accompagnement personnel **et** ayant une expérience significative dans des fonctions opérationnelles en entreprise.



Mes garanties (suite)

Un suivi par un **consultant unique**, tout au long de l'accompagnement

Une expertise du management des **risques psychosociaux** et de la prévention du **burnout** par le **coaching** individuel ou collectif et par la **médiation**.

La garantie du **secret professionnel**, dans le plus pur respect d'un **code déontologique** et d'une **charte de qualité** et de confidentialité.

Des habilitations reconnues et renouvelées grâce à la **pertinence** et à la **fiabilité** de mes méthodes, pour vous garantir un **une prise en charge intégrale** par les fonds mutualisés de la formation professionnelle.

- Un agrément **Centre de formation professionnelle**
- une habilitation **Centre de bilans de compétences** (Opcos, CPF, France Compétences),
- une habilitation **Centre d'évaluation CLEA**,
- une **labellisation Qualiopi**,

Des prestations toutes **intégralement finançables** par le **CPF**, les **OPCOS**, ou par l'entreprise dans le cadre des **plans de développement des compétences**



Qui suis-je ?

Je possède le titre de Psychologue du travail et suis inscrite à l'ARS sous le numéro ADELI 94 93 1679 8.

Dotée d'une curiosité à toute épreuve et d'une soif de découverte éclectique et inépuisable, j'aime mettre ma réflexion "outside of the box" au service des autres.

Ecouter, analyser, échanger, chaque histoire est unique, chaque accompagnement est un nouveau challenge.

J'ai développé des techniques qui permettent, en toute décontraction, d'obtenir des résultats tangibles, dans un langage simple, pragmatique et bienveillant, avec un franc-parler qui est ma marque de fabrique. J'approfondis tout projet afin de lui donner le maximum de chances de se réaliser.

Avant ma reconversion en 2010 au métier de psychologue du travail, j'ai exercé durant 20 ans le métier de directrice de communication, notamment dans le secteur de l'industrie culturelle (livres, musique), secteur confronté à de profondes mutations technologiques et économiques. Au cours de cette période, j'avais déjà expérimenté ma capacité à révéler les talents, à donner à chacun son meilleur rôle, à faire bouger les lignes.

Ma pratique de l'entreprise et des politiques qui la traversent, alliée à une connaissance des mécanismes mentaux et sociaux, font de moi une professionnelle reconnue dans le secteur de l'orientation-repositionnement professionnel et de la santé au travail.

Musique, création artistique, littérature, société... ces sujets me passionnent toujours, mais mon meilleur loisir est d'une grande simplicité : pour un moment de bavardage, pour prendre un verre ou un repas avec ma famille ou mes amis, je peux faire des kilomètres !...

Helene Orzech - Psychologue du travail



Compétences

- Prévention et soutien face à toute situation de souffrance au travail
- Insertion et repositionnement professionnels
- Conseil en développement personnel et professionnel
- Bilan de compétences
- Coaching spécifique
- Accompagnement à la création d'entreprise



Pourquoi me choisir ?

- Des prestations certifiées
- Une méthodologie performante
- De bonnes évaluations
- Des accompagnements intégralement pris en charge
- Un haut niveau de qualification
- Une expérience de plus de 15 ans
- Une charte de qualité et de confidentialité

Les bilans de compétences que je conduis apportent aux bénéficiaires les éléments concrets attendus et applicables au monde de l'entreprise et du travail.



A venir

Indicateurs de performance



Où me trouver ?



Immeuble les fontaines
203/205 rue Carnot 94120 Fontenay s/bois
01 55 12 95 07
06 86 88 81 95
dir.france-energie-emploi@orange.fr
france-energie-emploi@orange.fr
www.france-energie-emploi.com

Mon cabinet est situé dans les locaux de l'Association France Energie Emploi
2ème étage de l'Immeuble AXA Les Fontaines, **juste devant la sortie du RER A et E, station Val de Fontenay.**

Je reçois **uniquement sur RDV.**

Accès à l'immeuble :

- Vous vous présentez aux **hôtesses d'accueil** de l'immeuble
- Vous recevez un **badge** contre dépôt d'une pièce d'identité
- Je viens vous guider jusqu'à mon bureau

Accès handicapés

L'immeuble est accessible aux personnes à mobilité réduite, sur demande préalable, soit par l'accès piétons, soit par l'accès parking sous-terrain.

Pour me solliciter
06 86 88 81 95

Helene Orzech - Psychologue du travail



RER Val de Fontenay

Immeuble Axa, allée des Sablons à Fontenay sous bois

- **Ligne A** : Direction Chessy-Marne la Vallée
- **Ligne E** : Ligne Saint-Lazare-Villiers sur Marne/Tournon

Emprunter la sortie n°4 « Quartier des Alouettes ».

Cette sortie se trouve sur le quai du RER A – Direction Paris

Tout de suite à la sortie du souterrain, l'entrée de l'immeuble se trouve sur votre gauche, face au stationnement Vélos.

Bus 118 - 124 – 116 – 122 – 301

Gare routière – face à la station de RER, sortie principale.

Regagner l'allée des sablons et l'immeuble AXA par le chemin piétons à gauche de la gare RER

Voiture

Autoroute A86 sortie Fontenay centre.

Stationnement gratuit mais difficile aux abords de l'immeuble et de la gare RER.

Stationnement possible au parking du Centre commercial Auchan (payant à partir de la 4^{ème} heure)

Où me trouver ?

Pour me solliciter

06 86 88 81 95

Helene Orzech - Psychologue du travail



Où me trouver ?



Pour me solliciter
06 86 88 81 95

Helene Orzech - Psychologue du travail



Annexe



Les documents suivants sont disponibles sur le site Internet www.heleneorzech-psy.com

- Charte de qualité
- Charte d'engagement spécifique aux prestations d'accompagnement au projet professionnel et de bilans de compétences
- Cadre juridique du bilan de compétences
- Conditions générales de vente
- Règlement intérieur